

DEGROUPEMENT BRUTAL



Avec la fin du monopole de **France Télécom** sur le marché des télécommunications et l'arrivée du dégroupage total, les opérateurs alternatifs se sont lancés dans une lutte acharnée pour s'approprier la ligne téléphonique d'un usager, employant parfois des méthodes peu recommandables pour recruter leurs futurs clients.

L'**Association Française des Usagers des Télécoms**, qui a alerté les pouvoirs publics sur le phénomène, a enregistré ces derniers mois une hausse notable des plaintes pour «**désabonnement sauvage**».

Le mécanisme est simple : sur le principe du dégroupage total, un opérateur «malin» s'accapare la ligne d'un usager abonné chez un autre opérateur totalement à son insu. **Jean-Pierre Brard**, député-maire de Montreuil, sidéré par «*la multiplication des actes malhonnêtes de démarchage effectués par les opérateurs de téléphonie privés*», explique : «*Il semble même que certains démarcheurs relèvent simplement les noms sur les boîtes aux lettres et signent des formules d'abonnement à la place des gens.*» Les victimes de cette pratique barbare, surpris d'avoir été dégroupés, sont alors contraints de demander un nouveau raccordement au réseau France Télécom. Montant de la facture: **46 euros** et de gros maux de tête.

Si dernièrement, **Neuf Télécom** et **Telecom Italia** (qui commercialise **Alice**, service de téléphonie et Internet) ont été particulièrement pointé du doigt pour leur agressivité commerciale, le premier indique qu'il a mis en place un nouveau système de rémunération des démarcheurs qui devrait résoudre le problème et le second se veut tout autant rassurant précisant «*qu'une lettre est désormais envoyée à chaque nouveau client pour s'assurer qu'il est bien au courant de son nouvel abonnement*». Par ailleurs, l'opérateur transalpin contre-attaque en rappelant qu'il y a 3 semaines, le Tribunal de Commerce de Paris a condamné **France Télécom** à verser 15 millions d'euros à **Télé2** pour «*avoir usé de brutalité pour récupérer ses clients perdus*».

Gageons maintenant que **Free**, qui s'est lui aussi lancé dans le dégroupage total, ne se fasse par épingle à ce jeu de vilains...

Source : journal **Libération**

VIRUS A L'ANGLAISE

Le **National Hi-Tech Crime Squad**, à la demande de l'Independent Committee for the Supervision of Standards of Telephone Information Services (ICSTIS) britannique, enquête actuellement sur une escroquerie sévissant en Angleterre.

L'arnaque est bien pensée : un virus informatique, plus précisément, un **cheval de Troie**, est envoyé à la victime. L'animal malfaisant modifie son numéro téléphonique de connexion à Internet en lui substituant un **numéro surtaxé** et, bien évidemment, sans que l'internaute n'ait entendu le moindre bruit de sabot. Résultat : au lieu de payer une connexion à tarification local ou de jouir tranquillement de son forfait Internet, le dindon de la farce constatera trop tard, et à ses dépens, que le montant à payer de sa facture de téléphone s'est emballé mystérieusement.

La truanderie informatique ne connaissant pas de frontières, on peut donc craindre de voir un jour ce cheval de malheur traverser la Manche. Par conséquent, restons vigilants. A vos firewalls...

Source : agence de presse **Reuters**

WELCOME HOME

Xavier Niel, fondateur, actionnaire majoritaire et président du Conseil d'Administration du **groupe Iliad** (maison mère de Free) qui avait été placé en détention préventive pour affaire privée, a été libéré ce vendredi.



L'**AdUF**, sans vouloir commenter une affaire n'impliquant pas la responsabilité de **Free**, se réjouit simplement de la remise en liberté d'un leader visionnaire qui aura certainement encore 1000 projets à nous proposer.